d'autre moyen que d'éloigner Ordonio en feignant d'être prête à le suivre; mais avant de tenter cette démarche, elle a soin d'avaler un poison qui doit l'enlever à son séducteur au moment où il se croira sûr du triomphe. Cependant Ordonio, qui se croit maître de Cosima, ne se soucie point de fuir, et Cosima meurt victime inutile de sa passion. Un commensal de son mari, sorte de complaisant qui veillait sur elle avec une adoration muette et respectueuse, se charge de la venger avec son poignard. Le lendemain de la première représentation, G. Sand retirait son drame du théâtre, obéissant ainsi aux justes conseils de la critique et du froid accueil du public : « Quand le parterre, dit M. J. Janin, a prêté une oreille attentive et vengeresse pour entendre prononcer le nom illustre entre tous les noms illustres, alors il a bien fallu ne plus douter : *Cosima* était bien, en effet, de G. Sand; et si vous saviez quel profond étonnement, comme la consternation était générale, et avec quel respect tout rempli de chagrin, cette funeste chute a été accueillie!... Voilà comment, pour avoir voulu transporter sur un théâtre une de ses plus belles créations, un des plus grands écrivains de ce temps-ci et de bien d'autres temps n'a abouti qu'à une composition lamentable. Il est très-heureux que le succès n'ait pas accompagné ces efforts stériles; cela prouve notre respect pour les chefs-d'œuvre. »

Nous n'avons parlé de *Cosima* que pour avoir l'occasion de dire que c'est par là que G. Sand débutait au théâtre, et surtout pour constater le chemin parcouru depuis *Cosima* jusqu'au *Marquis de Villemer*, en passant par les *Beaux messieurs de Bois-Doré*. Certes, ce n'est pas le théâtre qui a tressé ou tressera jamais à l'auteur d'*Indiana* ses plus belles couronnes; du moins, nous ne le pensons pas. Mais il a prouvé, par les pièces que nous venons de citer, ce que peut faire la volonté venant en aide au génie.

Cosimo, opéra-bouffe en deux actes, paroles de Saint-Hilaire et de Paul Duport, musique d'Eugène Prévost, représenté à l'Opéra-Comique le 13 octobre 1835. Le livret est une imitation d'un canevas italien. Un prince échange ses vêtements avec ceux d'un ouvrier peintre, nommé Cosimo, et court les aventures. La musique est agréable. Après une sémillante ouverture, on remarque un air de basse bien traité : *O mon auguste maître!* l'air de Cosimo : *Avec mon Angéla j'ai perdu le courage*, et le chœur des douairières au premier acte; dans le second, une valse et une saltarelle chantée par Chollet et Mme Rifaut.

COSIN (Jean), théologien anglais, né à Norwick en 1594, mort en 1672. Il obtint divers bénéfices, dont il fut dépouillé en 1641 comme suspect de papisme. Forcé de s'expatrier, il se rendit en France, devint chapelain de la maison protestante de la reine Henriette, puis retourna en Angleterre après l'avénement de Charles II, et fut nommé évêque de Durham (1660). Cosin a composé quelques ouvrages, entre autres : *Histoire ecclésiastique du canon de la sainte Ecriture* (Londres, 1657); *Historia transsubstantiationis papalis* (1675, in-8°).

COSINI (Silvio), sculpteur italien, né à Fiesole, près de Florence, au XVIe siècle. Il étudia sous Michel-Ange, qu'il aida dans plusieurs de ses travaux. Pise, Florence, Gênes et Milan possèdent des ouvrages de cet artiste distingué. On admire surtout, dans cette dernière ville, les sculptures de la chapelle de la *Madona dell' Albero*, dans la cathédrale.

COSINUS s. m. (ko-si-nuss — du préf. *co*, et de *sinus*). Géom. Sinus du complément d'un angle, par opposition au sinus de cet angle, qui garde le nom exclusif de sinus : *Le carré du rayon égale la somme des carrés du sinus et du* COSINUS. ‖ *Cosinus verse*, Nom que l'on donnait autrefois au diamètre diminué du sinus verse. V. SINUS.

— **Encycl.** Géom. Le *cosinus* est la plus importante des six fonctions trigonométriques. Le *cosinus* d'un angle est le rapport à une longueur droite de sa projection orthogonale sur un axe avec lequel elle fait l'angle en question. Le *cosinus* a donc été introduit pour servir à traduire en relations métriques celles des propriétés des figures qui supposent l'intervention de constructions projectives.

Cette indication seule suffit à donner une idée des cas où la fonction qui nous occupe s'introduira naturellement dans les calculs.

Le *cosinus* est essentiellement capable des signes + et —, dont l'échange doit se faire chaque fois que, l'angle croissant d'une manière continue, la projection de la droite mobile sur l'axe fixe se fait dans un sens ou dans l'autre, dans le sens regardé comme progressif ou dans le sens rétrograde.

Le *cosinus* d'un angle nul est 1; celui d'un angle de 180° est — 1; celui d'un angle droit est nul.

Le *cosinus* d'un angle négatif est égal au *cosinus* du même angle pris positivement; les *cosinus* de deux angles supplémentaires sont égaux et de signes contraires; ceux de deux angles dont la somme est 2π sont égaux et de même signe; ceux de deux angles différant entre eux de π sont égaux et de signes contraires; enfin

$$\cos\left(\frac{\pi}{2} - x\right) = \sin x,$$

$$\text{et } \cos\left(\frac{\pi}{2} + x\right) = -\sin x.$$

Le *cosinus* de la somme de deux angles *a* et *b* s'exprime par la formule

$$\cos(a+b) = \cos a \cos b - \sin a \sin b,$$

qui résulte presque immédiatement du théorème de Carnot sur la projection d'un contour formé. Soient AOB et BOC les deux an-

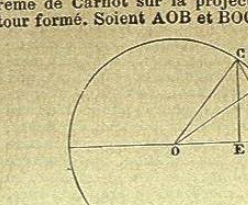

gles *a* et *b* placés au centre d'un cercle de rayon 1 : le *cosinus* de $(a+b)$, qui est OE, est la projection sur OA du contour ODC, dont les côtés OD et DC sont, l'un, le *cosinus* de *b*, et l'autre son sinus. D'ailleurs, les angles sous lesquels se font les projections de OD et DC sont *a* et $\frac{\pi}{2} + a$; il en résulte

$$\cos(a+b) = \cos a \cos b - \sin a \sin b.$$

En supposant *b* égal à *a*, dans la formule précédente, on en tire

$$\cos 2a = \cos^2 a - \sin^2 a = 2\cos^2 a - 1;$$

d'où

$$\cos a = \sqrt{\frac{1 + \cos 2a}{2}},$$

formule qui donne le *cosinus* de la moitié d'un angle en fonction du *cosinus* de cet angle, et qu'on transforme, pour la pratique, en

$$\cos \frac{1}{2} a = \sqrt{\frac{1 + \cos a}{2}}.$$

La formule de Moivre (v. MOIVRE) donne en général

$$\cos ma = \cos^m a - \frac{m(m-1)}{1.\ 2} \cos^{m-2} a \sin^2 a$$

$$+ \frac{m(m-1)(m-2)(m-3)}{1.\ 2.\ 3.\ 4} \cos^{m-4} a \sin^4 a \ldots$$

Cosinus d'un angle imaginaire. Si dans l'équation

$$y^2 + x^2 - 1 = 0,$$

on donne à *x* une valeur plus grande que 1, il en résulte pour *y* une valeur imaginaire

$$\pm \sqrt{x^2 - 1}\sqrt{-1},$$

y^2 et x^2 donnant cependant une somme égale à 1, *y* et *x* peuvent être considérés comme le sinus et le *cosinus* d'un même angle, qui est alors imaginaire sans partie réelle. Cet angle est représenté par le double du secteur de l'hyperbole équilatère

$$y^2 - x^2 = -1$$

compris entre l'axe transverse, le rayon vecteur, mené de l'origine au point *xy*, et l'arc de la courbe qui s'étend de ce point au sommet de l'axe transverse (v. INTÉGRALE, PÉRIODE); le *cosinus* d'un angle en partie réel et en partie imaginaire, satisfaisant à l'équation

$$y^2 + x^2 = 1,$$

que l'on obtient en comptant sur le cercle, à partir du diamètre origine, un secteur dont le double soit la partie réelle de l'angle, et, sur l'hyperbole équilatère tangente au cercle à l'extrémité de l'arc qui limite ce secteur, un secteur hyperbolique dont le double soit la partie imaginaire de l'angle.

La fonction $y = \cos x$ a pour dérivée

$$y' = -\sin x;$$

en effet

$$\frac{dy}{dx} = \cos(x + dx) - \cos x$$

$$= \frac{-2\sin\frac{dx}{2}\sin\left(x + \frac{dx}{2}\right)}{dx}$$

$$= -\frac{\sin\frac{dx}{2}}{\frac{dx}{2}}\sin\left(x + \frac{dx}{2}\right),$$

expression qui, à la limite se réduit à $-\sin x$, la limite du rapport du sinus d'un arc infiniment petit, à cet arc, étant 1. V. SINUS.

D'un autre côté, la dérivée de $\sin x$ est $\cos x$, d'où résulte que les dérivées successives de $\cos x$ sont

$$-\sin x, -\cos x, +\sin x, +\cos x, -\sin x, \text{etc.}$$

Si l'on suppose l'arc *x* nul, les dérivées se réduisent à

$$0, -1, 0, +1, 0, \text{etc.};$$

de sorte que la formule de Maclaurin donne

$$\cos x = 1 - \frac{x^2}{1.2} + \frac{x^4}{1.2.3.4} - \frac{x^6}{1.2.3.4.5.6} + \ldots;$$

d'un autre côté, on trouve

$$\sin x = x - \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^5}{1.2.3.4.5} - \ldots,$$

et

$$e^x = 1 + \frac{x}{1} + \frac{x^2}{1.2} + \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^4}{1.2.3.4} + \ldots$$

En remplaçant dans cette dernière, successivement, *x* par $x\sqrt{-1}$ et par $-x\sqrt{-1}$, elle donne

$$e^{x\sqrt{-1}} = \cos x + \sqrt{-1}\sin x$$

$$\text{et } e^{-x\sqrt{-1}} = \cos x - \sqrt{-1}\sin x;$$

d'où l'on déduit

$$\cos x = \frac{e^{x\sqrt{-1}} + e^{-x\sqrt{-1}}}{2},$$

$$\text{et } \sin x = \frac{e^{x\sqrt{-1}} - e^{-x\sqrt{-1}}}{2\sqrt{-1}},$$

formules qui sont dues à Euler.

COSISMAL, ALE adj. (ko-si-smal, a-le). Syn. de SISMAL.

COSKINOMANCIE s. f. V. COSCINOMANCIE.

COSLIN, ville de Prusse. V. CŒSLIN.

COSMACETI ou **COSMACETTI** s. m. (ko-sma-sé-ti). Sorte de vinaigre de toilette.

COSMANTHUS s. m. (ko-sman-tuss — du gr. *kosmos*, ornement; *anthos*, fleur). Bot. Syn. de PHACÉLIE.

COSMAO-KERJULIEN (Julie-Marie), baron de l'empire, contre-amiral, sénateur, né à Châteaulin (Finistère) le 29 novembre 1761, mort à Brest le 17 février 1825. Son père, notaire royal de la petite ville de Châteaulin, voulait lui faire embrasser sa carrière; mais le jeune Cosmao, emporté par une vocation invincible pour la marine, s'échappa de la maison paternelle, à peine âgé de quinze ans, et alla retrouver à Brest son frère aîné, Cosmao-Dumanoir, alors attaché au comte Hector en qualité de secrétaire des commandements. Son frère le fit embarquer comme volontaire à bord de la frégate l'*Aigrette*, avec laquelle il fit une campagne d'un an aux Antilles. A son retour, il passa sur la frégate l'*Oiseau*, à bord de laquelle il assista à un combat de deux heures, en vue de Bordeaux, contre une frégate anglaise de premier rang, combat qui se termina par la défaite et la fuite de celle-ci. Quelques mois après, l'*Oiseau* attaquait, dans l'ouest de Belle-Ile, un corsaire anglais de 24 canons de douze, et s'en emparait après un engagement très-vif, qui dura une heure et demie. Le jeune Cosmao fit preuve, en ces diverses circonstances, du plus rare sang-froid. En janvier 1779, il s'embarqua sur l'*Hirondelle*, brick de 20 canons. L'*Hirondelle* fut attaquée, le 6 septembre suivant, par deux corsaires anglais, l'un de 14 canons et l'autre de 12, qu'elle contraignit à prendre la fuite, en fort mauvais état, après trois heures d'un combat opiniâtre. Quinze jours après, l'*Hirondelle* rencontrait un autre corsaire anglais de 16 canons, qu'elle forçait de se jeter à la côte à l'entrée de la rivière de Surinam. Le 10 juillet de l'année suivante, l'*Hirondelle* regagnait le port, de concert avec la corvette le *Lively*, et en remorquant deux bâtiments richement chargés, de la compagnie des Indes, que les deux vaisseaux français avaient pris, lorsqu'ils tombèrent, de nuit, au milieu d'une escadre anglaise, à laquelle l'*Hirondelle* n'échappa que grâce à la supériorité de sa marche. En 1781, Cosmao fut nommé lieutenant de frégate et fit successivement, sur les vaisseaux le *Pégase* et le *Protecteur*, diverses croisières très-fructueuses dans l'Océan. En 1783, il fut chargé du commandement de la flûte le *Fidèle*, avec laquelle il alla porter des vivres aux bâtiments de la station de Terre-Neuve. Il fut assailli, au retour, par une tempête des plus violentes, qui le démâta complètement et le mit en grand danger de couler bas. En 1786, Cosmao fut nommé sous-lieutenant de vaisseau, et fit, en cette qualité, à bord de la *Lourde*, de la *Vigilante* et de la *Dorade*, diverses campagnes dans les mers du Nord et aux îles du Vent. En 1787, il fut promu au commandement du *Vanneau*; puis, deux ans après, à celui de la gabare la *Boulonnaise*, qu'il conserva pendant plus de deux ans. Nommé lieutenant de vaisseau au mois de juin 1792, il passa sur le *Brave*; puis, l'année suivante, il monta, en qualité de capitaine de vaisseau, sur la frégate la *Sirène*, à bord de laquelle il fit une campagne d'environ un an dans la Méditerranée. De 1793 à 1795, il commanda successivement le *Centaure*, le *Commerce-de-Marseille* et le *Duguay-Trouin*, puis, enfin, le *Tonnant*, de la division du vice-amiral Martin. Cette division, forte de sept vaisseaux, ayant été attaquée, le 12 mars 1795, sous le cap Nollis, par une armée anglaise de douze vaisseaux, le *Tonnant* eut à soutenir, lui quatrième, pendant trois heures et demie, tout le feu de l'armée ennemie. Deux vaisseaux français furent pris; mais, le lendemain, les cinq autres s'emparèrent du *Berwick*, de 74 canons, et de la frégate l'*Alceste*, de 40 canons : ce fut le *Tonnant* qui combattit et amarina cette dernière. Au mois de juillet suivant, le *Tonnant* soutint seul un combat de deux heures contre deux vaisseaux anglais qui voulaient s'opposer à son entrée dans le golfe de Fréjus. Cosmao fut nommé chef de division à la suite de ce combat. De 1797 à 1805, il passa successivement commandant à bord du *Jean-Jacques-Rousseau*, du *Tyrannicide*, du *Jemmapes*, de l'*Océan*, de l'*Alliance* et du *Mont-Blanc*, avec lesquels il fit diverses campagnes dans la Méditerranée, l'Océan et les colonies. En 1805, Cosmao commanda le *Pluton*, de l'escadre de l'amiral Villeneuve. Cette escadre appareilla de Toulon le 30 mars, fut ralliée le 9 avril, devant Cadix, par un vaisseau français et l'amiral espagnol Gravina, ce qui porta ses forces à quatorze vaisseaux, six frégates et quatre bâtiments légers; puis elle fit voile pour les Antilles, et mouilla le 13 mai dans la rade de Fort-Royal, à la Martinique. Là, Cosmao fut détaché de l'escadre, avec le *Pluton*, le *Berwick*, la frégate la *Sirène* et trois corvettes, pour aller attaquer le Diamant, rocher inhabité, situé au S.-O. de l'île de la Martinique, à peu de distance du Fort-Royal, et défendu par une garnison de 200 soldats et marins, quatre canons de 24, deux de 18 et une caronade de 32. Cosmao appareilla du Fort-Royal le 29 mai au soir : il emmenait à bord de sa division environ 200 hommes de troupes. Le 30, il débarquait ses troupes, et, le 2 juin, le Diamant capitulait. Le 4 juin, Cosmao rentrait victorieux au Fort-Royal, avec sa division et la garnison du Diamant. L'escadre, en revenant en Europe, ayant rencontré, le 22 juillet, à la latitude du cap Finistère, l'armée anglaise de l'amiral sir Robert Calder, un combat s'engagea, dans lequel Cosmao se dévoua deux fois successivement : la première fois, pour sauver un vaisseau espagnol, le *Firme*, qu'il ne put empêcher toutefois de tomber au pouvoir des Anglais; la deuxième fois, pour couvrir les trois vaisseaux le *Terrible*, l'*España* et l'*America*, très-maltraités par le feu de l'ennemi : il réussit à sauver ces trois derniers vaisseaux. Au funeste combat de Trafalgar, le 21 octobre 1805, Cosmao montra la plus grande valeur, et soutint victorieusement un combat inégal, avec le *Pluton*, contre un vaisseau anglais de 80, que vinrent ensuite soutenir deux autres bâtiments de même force. Le combat étant fini, le *Pluton* rallia l'amiral Gravina, puis fit voile, avec lui et les quatre vaisseaux français et les six espagnols qui restaient de l'armée alliée, pour Rota, où ils mouillèrent le 21 dans la nuit. Le lendemain, l'infatigable Cosmao sortait de la rade avec deux vaisseaux français, deux espagnols, cinq frégates et deux corvettes, rejoignait les Anglais, et leur reprenait deux vaisseaux espagnols, un à trois ponts, monté par l'amiral Alava, un autre de 80 canons, et quelques vaisseaux français. Cette belle conduite valut à Cosmao la grandesse d'Espagne de 1re classe et le grade de contre-amiral. Au mois d'août 1806, il porta son pavillon d'abord sur l'*Annibal*, puis sur le *Commerce-de-Paris*, et fit plusieurs croisières dans la Méditerranée. En 1809, Cosmao traversa, avec cinq vaisseaux et deux frégates, une armée anglaise qui bloquait Toulon, et parvint à faire entrer à Barcelone un convoi de cinquante voiles. En 1809, en 1810 et jusqu'au mois d'octobre 1811, Cosmao fit encore diverses croisières dans la Méditerranée à bord des vaisseaux le *Robuste*, le *Majestueux* et le *Commerce-de-Paris*; puis il alla dans l'Escaut avec le *Tilsitt*, vaisseau de 80 canons, de l'armée de l'amiral Missiessy. Il y passa vingt mois, après lesquels il revint à Toulon, monter le *Wagram*, de la division Emeriau. Le 5 novembre 1813, il sauva, par son courage et ses savantes manœuvres, plusieurs vaisseaux de l'avant-garde enveloppés par les Anglais, ainsi que les deux frégates la *Pénélope* et la *Melpomène*. Au mois de février 1814, le contre-amiral Cosmao, ayant été chargé de protéger l'entrée à Toulon du vaisseau le *Scipion* qui venait de Gênes, appareilla le 12 avec trois vaisseaux et trois frégates. Dès le lendemain, il fut rencontré, dans le S.-O. de Fréjus, par l'armée navale de sir Edward Pelew (depuis lord Exmouth), forte de quinze vaisseaux, dont sept à trois ponts, à laquelle il ne réussit à échapper que par les plus habiles et les plus savantes manœuvres. En 1814, Corfou ayant été remis aux puissances alliées, Cosmao fut chargé de s'y rendre pour en ramener la garnison en France. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon qui, en 1810, avait fait Cosmao baron de l'empire, avec une dotation de 4,000 fr., le nomma, le 10 avril 1815, à la préfecture maritime de Brest, et l'éleva, le 2 juin suivant, à la dignité de sénateur. Destitué au mois de juillet 1815, à la seconde Restauration, Cosmao se trouva tout d'un coup sans solde et sans pension de retraite, après trente-six ans de service effectif, pendant lesquels il avait fait vingt-cinq campagnes et assisté à onze combats. Toutefois, il finit par être admis à la retraite de son grade, à compter du 1er janvier 1817. Il se retira à la campagne, où il termina paisiblement ses jours au milieu de sa famille.

COSMARION s. m. (ko-sma-ri-on — du gr. *kosmarion*, petit ornement). Bot. Genre d'algues microscopiques, de la tribu des desmidiées, comprenant plus de trente espèces, qui habitent les eaux douces, surtout les eaux stagnantes : *La reproduction a lieu de deux manières dans les* COSMARIONS. (Brébisson.)

COSMAS, surnommé **Indicopleustes**, c'est-à-dire naviguant dans l'Inde, géographe et voyageur, né à Alexandrie, vivait dans le VIe siècle. Il commerça longtemps en Ethiopie, en Arabie et dans l'Inde, embrassa ensuite la vie religieuse, et écrivit divers ouvrages géographiques ou théologiques, dont le plus important était une *Description de la terre*, aujourd'hui perdu. Le seul de ses ouvrages qui nous soit parvenu est la *Topographie chrétienne* (en grec), où se trouvent les plus curieux détails sur l'Inde et Ceylan, ainsi que la première mention sur la fameuse inscription d'Adalia, et où l'auteur, au nom de la Bible, nie la sphéricité de la terre, qui est, selon lui, un carré long, borné par des murailles qui se cintrent en voûte pour former le firmament. Son système sidéral est aussi bizarre. Vers le pôle nord se trouve une haute montagne, autour de laquelle tournent le soleil, la lune et les étoiles; les éclipses et les phases de la lune sont produites quand la montagne s'interpose entre cet astre et la terre, etc. D'après ces idées, on n'a pas lieu de regretter la perte des *Tables astronomiques* du même auteur. La *Topographie chrétienne* a été publiée pour la première fois en 1706, avec une version latine par le P. Montfaucon, dans sa *Collection des Pères et écrivains grecs*, d'après un manuscrit du Xe siècle que possède la bibliothèque de Florence.

COSMAS, jurisconsulte grec du Xe siècle de notre ère, était *magister officiorum* à Constantinople sous le règne de Romain le Vieux. Il est l'auteur des *Sentences*, sortes d'instructions ministérielles qui accompagnent dans plusieurs manuscrits les *Novelles* édictées par cet empereur.

COSME s. m. (ko-sme — gr. *kosmos*, même sens). Antiq. gr. Nom donné à des magistrats crétois, au nombre de dix, qui furent créés pour contre-balancer l'autorité du roi.

COSME s. f. (ko-sme — par une confusion du gr. *komê*, chevelure, et *kosmos*, parure). Chevelure. ‖ Vieux mot.

COSME ou **CÔME** et **DAMIEN** (saints) étaient deux frères, médecins l'un et l'autre, nés en Arabie, et martyrisés ensemble sous Dioclétien, en 303, à Egée en Cilicie. La légende rapporte que les deux frères guérissaient les maladies les plus graves par la simple imposition des mains et par le signe de la croix. Ils sont les patrons des médecins et des chirurgiens. Des églises leur furent dédiées à Rome et à Paris. Leur fête se célèbre le 27 septembre.

— Iconog. La représentation la plus intéressante, et probablement l'une des plus anciennes que l'on ait des saints frères Côme et Damien, est une peinture à trois compartiments qui passe pour être l'œuvre de Fra Angelico, et qui se trouve au musée de Munich. Cette peinture retrace les divers épisodes du martyre des deux saints : dans l'un des compartiments, ils sont précipités dans l'eau du haut d'un rocher, avec leurs trois frères, et sont sauvés par des anges; dans le second, ils comparaissent devant le juge Lysias et refusent de sacrifier aux idoles; dans le troisième, ils sont attachés à des croix, tandis que leurs trois frères sont assaillis par des pierres et des flèches qui les touchent sans les blesser. — Le martyre des deux saints est encore représenté sur l'un des panneaux d'une *predella* de l'école italienne, que l'on a attribuée aussi à Fra Angelico, et qui figure au musée Napoléon III comme étant l'œuvre d'un des disciples de ce grand maître. Aux deux côtés de cette *predella* sont placées les armes des Médicis : on sait que plusieurs membres de cette illustre famille portèrent le nom de Côme. — Le compartiment d'une autre *predella*, peinte par Pesello Peselli, et qui est au musée du Louvre, nous montre les saints frères visitant un malade et lui administrant des secours : le malade est couché à droite sur son lit; à gauche, une femme entre dans la chambre en tenant un plat. Cette peinture, et aussi celles qui sont attribuées à Fra Angelico, méritent l'attention, non-seulement comme spécimens de l'art italien primitif, mais comme représentations des mœurs et des costumes de l'époque où elles ont été exécutées.

Parmi les tableaux plus récents consacrés aux saints Côme et Damien, nous signalerons deux volets de triptyque, peints par Ambroise Francken le Vieux, et qui sont au musée d'Anvers. Sur l'un de ces volets, on voit, d'un côté, les deux saints frères occupés à pratiquer l'amputation de la jambe droite d'un malade; de l'autre côté, saint Côme debout, tenant l'épée, instrument de son martyre, et un vase à médicaments, indice de sa profession. L'autre volet représente le martyre des deux saints, et, sur le revers, saint Damien debout, tenant aussi une épée et une fiole à médicaments. Cette dernière figure et celle de saint Côme sont peintes en grisaille. Le vieux Francken a mis en scène, lui aussi, des personnages de son temps : la composition où l'on voit les deux frères amputant un malade est particulièrement curieuse en ce qu'elle nous montre l'intérieur d'un hôpital au XVIe siècle. Le triptyque fut exécuté par Francken pour l'autel de la confrérie des chirurgiens, dans la cathédrale d'Anvers.

Nous citerons encore, entre autres représentations des saints Côme et Damien : un tableau de Lanfranc, au musée de Naples; un tableau de Lorenzo di Ricci, au musée des Offices, à Florence; une estampe de Matheus, où l'on voit un enfant agenouillé aux pieds des deux frères, qui portent chacun un vase à médicaments; une gravure, d'après I. Paulini, où ils sont figurés en costume florentin, tenant l'un une espèce de mortier, l'autre un livre ouvert; la Vierge, tenant l'enfant Jésus, est assise sur les nuages, etc. Dans la chapelle des Médicis, à Florence, se trouvent la statue de saint Côme, par Montorsoli, et celle de saint Damien, par Raphaël da Montelupo.

Cosme et Damien (ORDRE DES SAINTS). Ordre de chevalerie qui, suivant quelques auteurs, aurait été créé à Jérusalem, vers 1030, pour récompenser des frères hospitaliers de leur zèle à soigner les pèlerins malades et à racheter les chrétiens tombés au pouvoir des infidèles. Il aurait été ainsi appelé parce que ces frères s'étaient placés sous le patronage des martyrs saint Cosme et saint Damien. De là aussi le nom d'*ordre des Martyrs* qu'il aurait porté. Le père Hélyot a prouvé que cet ordre n'a jamais existé, et que l'on a pris pour une institution chevaleresque une simple congrégation de chanoines réguliers.

COSME DE JÉRUSALEM, surnommé **Hagiopolite**, poëte grec du VIIIe siècle de notre ère, fut vendu par des Sarrasins, qui l'avaient pris sur mer, à saint Jean de Damas; il fut chargé de l'éducation de ce saint, puis devint évêque dans la Palestine. Cosme a composé une partie des *Odes* du *Triodum* des Grecs, et des *Hymnes*, dont treize ont été publiées dans la *Bibliotheca Patrum*.

COSME DE PRAGUE, historien bohémien, né en 1045, mort en 1125. Il fut secrétaire de l'empereur Henri IV, entra dans les ordres et devint doyen de l'église métropolitaine de Prague. Sa *Chronica Bohemorum*, le plus ancien monument de l'histoire nationale, a été publiée dans les divers recueils des historiens germaniques. Elle s'arrête à l'an 1125, et n'offre de véritable intérêt que pour les événements dont l'auteur a été le témoin.

COSME (le frère), chirurgien français. V BASEILHAC.

COSME DE MÉDICIS. V. MÉDICIS.

COSMÉE s. f. (ko-smé — du gr. *kosmeô*, j'orne). Bot. Syn. de COSMOS.

COSMÉLIE s. f. (ko-smé-lî — du gr. *kosmeô*, j'orne). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des épacridées, comprenant deux espèces, qui croissent en Australie : *La* COSMÉLIE *rouge est cultivée en Europe pour la beauté de ses fleurs.* (C. Lemaire.)

COSMÈSE s. m. (ko-smè-ze — du gr. *kosmos*, ornement). Entom. Genre de coléoptères, de la famille des serricornes, comprenant cinq espèces brésiliennes.

COSMÈTE s. m. (ko-smè-te — gr. *kosmetês*; de *kosmos*, ordre, parure, décence). Antiq. gr. Magistrat athénien qui veillait sur les mœurs des jeunes gens.

— Antiq. rom. Esclave préposé à la garde-robe de son maître. En ce sens, le féminin est surtout usité, pour désigner une sorte de femme de chambre. ‖ Sous les empereurs, Employé attaché à l'administration des gymnases : *Le* COSMÈTE *était chargé de diriger certains jeux, d'enregistrer les noms des éphèbes, et de maintenir parmi eux l'ordre et la discipline; il était aidé par un* anticosmète *et deux* hypocosmètes *ou* sous-cosmètes. (W. Smith.)

— Entom. Genre d'araignées trachéennes, comprenant huit espèces, qui habitent le Brésil.

— **Encycl.** Les *cosmètes* étaient spécialement chargées de la toilette des dames romaines, et c'étaient elles qui préparaient les instruments, les objets et les substances nécessaires à l'habillement et à la parure de la patricienne, lorsque celle-ci se disposait à sortir du bain, après avoir été poncée et parfumée. Le nombre de ces esclaves était toujours en rapport avec la fortune et la coquetterie de celle à laquelle elles appartenaient. On les distinguait en *cosmètes* et en *cosmétistes*. Les *cosmètes* se divisaient elles-mêmes en *dépilaristes*, chargées du soin d'arracher les cheveux blancs; en *ciniflones*, ayant pour fonction de peigner les cheveux, et en *picatrices*, chargées de les brosser; en *psecasies*, dont l'emploi consistait à pommader et à insuffler les essences; en *ponceuses*, ayant pour fonction de poncer le cou, les épaules, le haut de la poitrine, les mains et les pieds, avec une ponce préparée à cet effet; en *onctoristes*, chargées d'oindre la peau avec des huiles parfumées, afin de l'assouplir et de l'adoucir; en *phialiges*, qui appliquaient le blanc et le rouge sur le visage; en *stimmiges*, chargées de peindre les cils, les sourcils, les bords des paupières, et de teindre les têtes qui commençaient à grisonner; en *dropécistes*, dont la mission était de couper les cors, les ongles, les durillons. Les cosmétistes étaient les *vestipices*, ou habilleuses; les *ornatrices*, ou artistes en parures et en ornements; les *catoptristes*, ou teneuses de miroirs; les *flambaries*, ou porteuses d'éventails; les *appréciatrices*, pour donner leur avis sur la toilette de la patricienne; les *parasites*, ou faiseuses de compliments, destinées à louer avec justesse le bon goût de l'habillement et la richesse des parures; les *cubiculaires*, qui remplissaient les fonctions de femmes de chambre; les *janitrices*, gardiennes des portes, chargées de veiller à ce que personne ne pénétrât dans le sanctuaire où se façonnaient les charmes, et les *loraries*, qui, armées d'un fouet, faisaient les fonctions de correctrices.

COSMÉTIQUE adj. (ko-smé-ti-ke — gr. *kosmêtikos*; de *kosmeô*, je pare). Se dit des préparations de toilette qui servent à embellir et à conserver fraîches les parties extérieures du corps : *Préparations* COSMÉTIQUES. *Huile* COSMÉTIQUE. *Savon* COSMÉTIQUE.

— s. m. Substance cosmétique : *Un* COSMÉTIQUE. *Faire usage de* COSMÉTIQUES. *L'eau pure est le meilleur des* COSMÉTIQUES. (Maquel.)

— s. f. Partie de l'hygiène qui traite des cosmétiques et de leur usage : *Criton d'Athènes et la reine Cléopâtre avaient, dit-on, écrit des traités sur la* COSMÉTIQUE. (Bouillet.)

— **Encycl.** Hist. Notre intention n'est point d'écrire ici une étude complète de la *cosmétique*, non plus que de donner les mille et mille recettes par lesquelles les femmes — les hommes aussi — essayent de réparer les irréparables outrages des années ou les injustices de la nature; nous ne tenterons pas davantage une discussion scientifique approfondie sur les dangers de la plupart de ces produits, dits hygiéniques, dont les miracles sont effrontément annoncés à la quatrième page des grands journaux, moyennant un franc ou même deux francs la ligne, et nous n'indiquerons point scrupuleusement la façon de fabriquer toutes les eaux ou pommades de Jouvence, ni leur mode d'emploi; un volume, un gros volume suffirait à peine à un tel travail, dont nous nous bornerons à ne tracer pour ainsi dire que le canevas, essayant toutefois de n'oublier rien d'essentiel; à d'autres de broder par-dessus.

La *cosmétique* est cette partie de l'hygiène qui a pour but d'entretenir le corps, de mettre en relief ses beautés, ses agréments, de l'embellir même, de le parer, de l'orner : *ars ornatrix*. Elle veut aussi, but plus difficile à atteindre, combattre la laideur, corriger les imperfections, les défauts, dissimuler les infirmités; alors elle devient *ars fucatrix*.

Les *cosmétiques* sont les substances solides, liquides ou gazeuses, employées par ces deux arts, arts redoutables, *artes metuendissimæ*, disait Martial.

Vous le pensez, l'usage des *cosmétiques* remonte à la plus haute antiquité. « Les femmes, dit le bibliophile Jacob, dans un petit livre à la fois très-curieux et charmant, les femmes, à quelque époque, à quelque nation qu'elles appartiennent, ayant dans leur vie un but essentiel, celui de plaire, ont évidemment adopté les mille moyens, les mille secrets qu'on leur a proposés pour étendre ou conserver leur empire. Bien loin de s'estimer heureuses des dons variés que leur a prodigués le ciel avec une profusion si remarquable, elles se sont imposé, comme étude essentielle, comme affaire principale, non-seulement de cultiver, mais encore d'accroître, et, autant que possible, de perpétuer leurs charmes. »

Esquissons à grands traits l'histoire de la *cosmétique*, et esquissons-la d'après les nombreux ouvrages dont nous donnons les titres à la fin de cet article, et parmi lesquels nous devons en distinguer trois, auxquels nous renvoyons particulièrement : le livre, très-curieux, du bibliophile Jacob, l'*Art de conserver la beauté* (Delahaye, 1858), que nous avons déjà cité; celui de MM. Piesse et O. Reveil, *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques* (Baillière, 1865), très-savant et très-complet; enfin, celui du docteur Constantin James, la *Toilette d'une Romaine et cosmétiques d'une Parisienne* (Hachette, 1865), écrit d'une façon très-élégante.

Saint Jean nous dit, à propos des Juifs : « C'était leur coutume de répandre sur les morts des substances aromatiques, particulièrement de la myrrhe et de l'aloès, qui venaient d'Arabie. » Nous pouvons induire de ce renseignement que les Juifs faisaient aussi usage de ces parfums de leur vivant, malgré les sévères prescriptions de Moïse. Mais Jésus ne répondit-il pas à Judas, qui reprochait à Marie l'emploi d'une préparation empruntée aux banquets : « Laissez faire cette femme. C'est ma sépulture qu'elle prépare? »

En Orient, ce pays des fleurs enivrantes, où croît l'aloès, le bois de santal, l'arbre à encens, le balsamier, etc., dans cette contrée privilégiée de Dieu, ce coin de terre ensoleillé, on dut de bien bonne heure user de parfums et de *cosmétiques*. Pline veut qu'en Orient soit placée l'origine de la parfumerie; la Bible, à chaque page, fait allusion aux aromates qu'on distillait. Aujourd'hui, les descendants de Zoroastre aiment encore passionnément les senteurs et les *cosmétiques*.

Chez les Scythes, c'est Hérodote qui nous l'apprend (*Melpomène*, CLXXV), les femmes employaient, pour conserver leur visage, leurs épaules et leurs mains dans toute leur fraîcheur, une pâte composée d'encens, de bois de cèdre et de cyprès, broyés ensemble entre deux pierres, et arrosés d'huile; tous les soirs, elles s'en couvraient le visage. On voit que, bien avant Poppée, avait été trouvé le *masque au mari*.

Passons en Grèce maintenant, non pas à Thèbes ou à Sparte, qui chassaient les parfumeurs, comme faisant de l'huile un mauvais usage, mais à Athènes, la ville du plaisir par excellence, de la volupté, où les hétaïres, si savantes en l'art de plaire, doivent avoir fait de la *cosmétique* une étude approfondie. C'est du ciel, du haut du mont sacré de la Thessalie, que leur fut apporté, disent les Grecs, et par l'indiscrète nymphe Œnone, le secret de la *cosmétique*. Œnone, en effet, était chargée de rechercher, d'inventer les moyens d'embellir le corps, d'entretenir les grâces, la jeunesse. C'était la parfumeuse de l'Olympe. Il y en avait trois autres avec elle : Ocyroé, Epione et Aglé. Circé se livrait aussi à la recherche des plantes efficaces pour la conservation de ses charmes redoutables. Sophocle nous montre Vénus, devant un miroir, parfumant ses cheveux, et Minerve répandant l'huile sur son chaste corps.

Sous Solon, l'usage des *cosmétiques* est poussé à un tel excès, que le sage législateur est obligé de le défendre; mais les défenses de Solon ne réussissent pas mieux que les railleries de Socrate disant : « L'esclave et l'homme libre, quand ils sont parfumés, ont la même odeur. » Tous ces amants et toutes ces amantes de la volupté ne peuvent se résigner à ne point parfumer leur beau corps qu'ils aiment; c'est même pour eux une occupation délicate et grave, une préoccupation constante : ils ne dédaignent pas de distiller les huiles et de battre les pâtes. Nous voyons Aspasie composer, de la main qui avait écrit pour Périclès l'éloge funèbre des soldats morts pour la patrie, deux livres de recettes inventées et employées par elle. Aétius cite quelques fragments de ce singulier ouvrage. Apollonius a écrit aussi sur les parfums un livre *ex professo*. Hippocrate en parle longuement. Remontant plus haut encore, nous rencontrons Homère qui, dans l'*Iliade* (XXIII, 185), s'est occupé des *cosmétiques*; Aristote, à propos des pommades dont les Grecs oignaient leur tête avant les banquets; le poëte comique Alexis, dont voici un passage du *Colon* qui montrera jusqu'à quel degré de raffinement ou de prodigalité les amants des Laïs et des Phryné avaient poussé l'usage des senteurs : « Pour se parfumer, il ne trempait pas ses doigts dans l'albâtre, coutume ordinaire du temps passé; mais il lâchait quatre colombes tout imprégnées d'essences diverses. Chacune portant un parfum particulier et différent des autres, elles planaient au-dessus de nous, et, de leurs ailes humides, faisaient pleuvoir leurs parfums sur nos robes et nos vêtements; moi aussi, ne soyez pas trop jaloux, j'ai été arrosé d'essence de violettes. »

Mais ce n'était point seulement la salle des banquets qui était parfumée; les convives eux-mêmes l'étaient aussi, et avec non moins de prodigalité et de raffinement. MM. Piesse et Reveil ont énuméré les divers parfums répandus sur le corps d'un convive. « Chaque partie du corps avait son parfum particulier : la menthe était recommandée pour les bras; l'huile de palmier, pour les joues et la poitrine; dans les sourcils, dans les cheveux, on mettait une pommade faite avec de la marjolaine; pour les genoux et le cou, on employait l'essence de lierre terrestre; cette dernière était réputée utile dans les orgies, ainsi que l'essence de roses; le coing fournissait une essence utile dans la léthargie et la dyspepsie; le parfum extrait de feuilles de vigne entretenait la lucidité de l'esprit, et celui des violettes blanches était favorable à la digestion. »

Un détail encore, avant de passer d'Athènes à Rome, à propos des boîtes à parfums, déjà comme au temps d'Elisabeth et comme de nos jours, prétextes pour montrer sa richesse ou faire preuve de bon goût, témoignages, souvenirs de reconnaissance ou d'amitié, le plus souvent d'amour. « Les boîtes dans lesquelles on renfermait les onguents, disent les auteurs que nous venons de citer, étaient ordinairement d'albâtre, élégamment ornées, et devaient former un article important du mémoire du joaillier : on les nommait *alabastra*. C'étaient aussi des vases d'onyx. On conservait ces préparations dans l'huile, et on les colorait en rouge avec du cinabre et de l'orseille. » (Pline.)

Nous avons dit qu'à Athènes l'usage des parfums et des *cosmétiques* était général et excessif; à Rome, cet usage devint aussi un excès, un abus, une extravagance, et chez les hommes aussi bien que chez les femmes. C'est pourquoi Martial dit à Gallia : « Partout où tu vas, on dirait que la boutique du parfumeur Cosmus t'accompagne; tu sais, ajoute le railleur, que mon chien pourrait embaumer comme toi :

Quod quacumque venis, Cosmum migrare putamus;
Scis, puto, posse meum sic bene olere canem.

Le même poëte, s'adressant à un homme cette fois, lui reproche d'exhaler le baume, d'épandre l'odeur du cinnamome par tous les pores :

Balsama tu semper, cinnama semper oles.

C'est par les émanations de son corps, parfumé avec trop de prodigalité, que Plancus Plotius fut trahi dans la retraite où il se dérobait aux poursuites des triumvirs.

Que ceux qui voudront pénétrer à fond les secrets de la toilette d'une Romaine aient recours au livre de M. Constantin James, ou bien encore aux poëtes d'après lesquels il a écrit son livre charmant, à Catulle, à Tibulle, à Properce, à Horace, à Ovide (les *Cosmétiques*), à Pline enfin. Pour nous, nous allons nous borner à donner, d'après ces auteurs, la nomenclature de ces secrets.

Notre belle étend hors de son lit ses bras ronds et blancs; il est midi; elle secoue les pavots de Morphée; elle s'éveille. D'après Properce, elle devrait d'abord se laver avec de l'eau, de l'eau pure :

Ac primum pura somnum tibi discute lympha.

Mais elle ne croit pas, elle ne veut pas croire que le meilleur des *cosmétiques*, c'est l'eau du ciel, et la voilà répandant sur son beau corps les huiles merveilleuses, et puis se frottant avec les pâtes sans pareilles qu'on lui a vantées : c'est l'*helenium* (pommade à la germandrée), le *lomentum* (savon de farine de fève), l'*œsype d'Athènes*, qui « devait son onctuosité au suc huileux de la toison des brebis, »

Demptus ab immundo vellere succus ovis.

C'est encore l'*alcynoée*, qui rend plus brillant

que son miroir le visage de la beauté qui s'en sert.

Mais ce n'est là que la première scène de la comédie intime à laquelle nous allons assister jusqu'au bout, si vous le voulez bien. Donc, notre belle a ablutionné, lotionné, empâté sa poitrine, ses bras... et le reste; elle doit maintenant se laver les mains, et, pour cela, elle use d'un savon qui vient des Gaules. C'est un composé de graisse de chevreau et de cendre de hêtre, aromatisé par le cinnamome ou bien par le nard de Perse (*nardum persicum*).

Notre coquette doit ensuite songer à la bouche. Elle se raclera d'abord la langue avec un ressort d'acier. « J'ai vu au musée de Naples, dit M. Constantin James, notre cicérone, de petites *strigiles* (dont nous avons fait étrilles), trouvées à Pompéi, qui avaient évidemment cette destination. » Après cela, notre merveilleuse se brossait les dents, afin de prévenir l'envahissement du tartre, dit Ovide :

. . . Ne fuscet inertia dentes.

Puis elle se gargarisait avec l'eau de Cosmus ou de Niceras. Vient ensuite le tour de l'épilateur (*alipilus*), celui du pédicure, enfin celui de la coiffeuse, ou mieux des coiffeuses : l'une était chargée d'étager les boucles, l'autre de poser les nœuds; celle-ci tenait les peignes (d'ivoire, de buis) et les fers; celle-là répandait les parfums. C'est cette dernière que nous devons suivre dans ses fonctions. Le nombre des pommades employées par les dames romaines est incalculable. Rappelons seulement celle qui était attribuée à Cléopâtre, et dont la base était formée par la graisse d'ours (*ursinus adeps*), et dont les effets étaient déjà aussi merveilleux qu'aujourd'hui.

Mais la mode était alors de se teindre; la mode! que disons-nous? la loi aussi. Toute femme faisant trafic de ses charmes ne pouvait porter des cheveux noirs; ils devaient être jaunes ou bleus. Messaline, quand elle sortait le soir du palais impérial, pour aller au coin des carrefours offrir, à prix d'argent, ses charmes aux fils de Romulus, dissimulait sous une perruque jaune ses noirs cheveux, nous dit Juvénal :

. . . Nigrum flavo crinem abscondente galero.

Mais si l'impératrice usait de perruques, les courtisanes de profession préféraient donner à leurs cheveux la couleur qui leur servait d'enseigne; pour cela, elles usaient de la lie de vinaigre, ou du jus de coing mélangé à celui du troëne. D'autres hétaïres teignaient aussi leur chevelure en bleu, comme le fait entendre Properce : « De ce que certaine femme se teint les cheveux en bleu, s'ensuit-il que ce soit une couleur honnête? »

An si cœruleo quædam sua tempora fuco
Tinxerit, idcirco cœrula forma bona est.

Du moment où la chevelure noire était une marque distinctive d'honnêteté, combien les femmes réputées honnêtes devaient tenir à cette couleur! que de *cosmétiques* pour rendre noirs les cheveux blonds, les blancs aussi! Pline cite diverses pommades, les unes ayant pour base le myrte, d'autres le cyprès, celles-ci la pelure bouillie de poireau, celles-là le brou de noix, et, à propos de cette dernière, fort en usage à ce qu'il paraît, Tibulle dit : « L'écorce verte de la noix sert à dissimuler bien des années. »

. . . . . . Coma tum mutatur ut annos
Dissimulet, viridi cortice tincta nucis.

Cependant notre belle est coiffée, non sans peine, hélas! pour la coiffeuse, que, plus d'une fois durant l'opération, elle a piquée de son épingle d'or, qu'elle a même frappée; mais aussi, « pourquoi, dit Juvénal, pourquoi cette boucle placée si haut?... Aussitôt un nerf de bœuf fait justice de ce forfait, de cet attentat commis sur un cheveu. »

Altior hic quare cincinnus? Taurea punit
Continuo flexi crimen facinusque capilli.

Mais, avons-nous dit, notre belle est coiffée... Elle n'est point encore cependant tout à fait armée en guerre pour la séduction. Ovide, son maître d'amour, a dit : « Toute femme qui aime doit être pâle; c'est la seule couleur qui lui convienne. »

Palleat omnis amans; hic est color aptus amanti.

Or, vous pensez bien qu'elle doit laisser croire qu'elle aime, pour se rendre intéressante. Donc, la voilà barbouillant son visage de craie ou de céruse (*pulvis cretæ*, *sive cerussæ*), ou bien, et suivant le conseil d'Horace, « elle boira une infusion de cumin, »

. . . . . . Bibens exsangue cuminum.

Mais notre belle, ayant changé d'amour, veut aussi changer de visage; hier, elle était pâle, langoureuse, rêveuse; aujourd'hui, elle veut être vive, colorée, enjouée. Eh bien! « le léger vermillon que le sang a refusé, que l'art le lui donne, » a dit Tibulle :

Sanguine quæ vero non rubet, arte rubet.

Il y avait, dit Horace, trois espèces de fard : le *minium*, le *carmin* et « une substance extraite de la fiente du crocodile, »

. . . . colorque
Stercore fucatus crocodili.

Et la belle use de fiente de crocodile, de carmin ou de minium... et se moque du moqueur Juvénal, quand il lui dit : « Cette face empâtée, que recouvrent tant de drogues (*tot medicamina*), et où s'agglutinent les lèvres de l'infortuné mari (*miseri viscantur labra mariti*), est-ce un visage ou une plaie? (*facies dicetur an ulcus?*)

L'art n'a point encore accompli, parachevé son œuvre. Il doit maintenant apprêter les yeux. « Il faut, dit l'auteur des *Cosmétiques*, il faut en noircir légèrement le pourtour, insuffler entre les paupières une poudre fine, afin de les faire paraître plus grands et plus brillants, teindre les cils avec la sépia, puis allonger, en l'accusant davantage, l'arc des sourcils. »

Pour se teindre les sourcils et les cils, on se servait, au temps de Jérémie et d'Ezéchiel, qui en reproche la pratique aux filles de Juda, d'antimoine ou de mine de plomb; au temps d'Ovide, de sépia, nous venons de le dire, ou bien encore, ainsi que nous l'apprend Juvénal, d'une aiguille noircie à la fumée :

Illa supercilium madida fuligine tinctum
Obliqua producit acu;

ou enfin, et d'après Pline, d'œufs de fourmis brûlés et broyés (*ova formicarum usta et trita*).

Encore quelques mouches (*splenia*), des mouches nombreuses, pour consteller son front superbe, comme dit Martial :

Et numerosa linunt stellantem splenia frontem.

Que sur sa chevelure soit répandue de la poudre, de la poudre d'or dont on se servait au temps de Josèphe, et puis qu'on fasse entrer nos habilleuses.

Notre belle est lotionnée, pommadée, mouchetée, coiffée, parée, ornée, dorée...., dorée de l'héritage de ses neveux :

Matrona incedit census induta nepotum.

Elle n'a point consacré à sa toilette toute une année, comme le prétend un proverbe méchant :

Dum moliuntur, dum comuntur, annus est.

Mais, comme le dit Juvénal, « elle a traité la chose aussi sérieusement que s'il s'agissait de l'honneur et de la vie. » Cependant, au moment de sortir, elle craint encore, en sa coquetterie, un oubli, une négligence. Allons, « qu'on fasse venir certaine vieille émérite, qui de l'aiguille est passée à la quenouille, et dont l'avis fera loi : tant elle a à cœur de s'assurer qu'elle est belle. » (Vous savez quelle est la vieille dont veut parler Juvénal.)

. . . Admotaque lanis
Emerita quæ cessat acu; sententia prima
Hujus erit : tanta est quærendi cura decoris!

Que maintenant notre héroïne aille sur la voie Sacrée, ou dans le quartier de Suburre, écouter, rayonnante, les murmures élogieux qui s'élèveront sur son passage.

Nous avons peu de lignes à ajouter à l'histoire de la *cosmétique*, dont l'usage ne fut jamais plus répandu qu'à l'époque que nous venons de parcourir. Cependant nous avons encore quelques particularités et même quelques singularités à noter.

En Angleterre, Elisabeth, cette meurtrière de Marie Stuart, cette femme impérieuse et vindicative, ce grand politique, cet « homme de génie, » dont on ne s'attendait pas à trouver le nom ici, mit en usage les parfums et les *cosmétiques*, et ces *sweet coffers* destinés à les renfermer, qui devinrent bientôt un accessoire obligé du mobilier d'une chambre de grande dame.

Mais nous voyons ce goût des *cosmétiques* poussé peu à peu jusqu'à la prodigalité, jusqu'à la folie, et, en 1770, le grave Parlement d'Angleterre est obligé de rendre le singulier arrêt suivant : « Toute femme de tout âge, de tout rang, de toute profession ou condition, vierge, fille ou veuve, qui, à dater dudit acte, *trompera*, *séduira* ou *entraînera* au mariage quelqu'un des sujets de Sa Majesté à l'aide de *parfums*, *faux cheveux*, *crépon d'Espagne* (sorte d'étoffe de laine, imprégnée de carmin, et encore employée aujourd'hui comme rouge, sous le nom de *fard en crépon*) et autres *cosmétiques*, busc d'acier, paniers, souliers à talons et fausses hanches, encourra les peines établies par la loi actuellement en vigueur contre la sorcellerie et autres manœuvres; et le mariage sera déclaré nul et de nul effet. »

Parlons maintenant de la *cosmétique* en France. A quelque époque que nous remontions dans nos annales, nous devinons chez nos pères, ou mieux chez nos mères, l'usage de ces mille moyens par lesquels elles croient augmenter leurs charmes, rehausser leur beauté, leur éclat, agrandir, affermir leur empire. Les Romaines, vous le savez, étaient tributaires des Gaulois pour la *cosmétique :* c'était de la Gaule que venaient les parfumeurs les plus renommés de Rome. Nos fées, les fées bonnes, compatissantes, généreuses, étaient savantes en l'art de faire belles les laides, laides aussi les belles; elles avaient le don d'arrêter le soleil, comme Josué; elles pouvaient concéder le privilége d'une éternelle jeunesse à qui leur plaisait. La fée Mélusine et l'enchanteur Merlin, de leurs mains magiques, cueillaient des plantes dans les bois, et en composaient de merveilleux *cosmétiques*.

Aussi bien que nos vieux poëtes, nos vieux historiens, Grégoire de Tours entre autres, sont pleins de renseignements curieux sur les artifices de toilette employés par les premières reines de France, par Clotilde, par Brunehaut, par Alix; car aucune d'elles n'ignorait de quelle importance était sa beauté, quelle ressource immense elle y pouvait trouver à l'occasion, quel ressort même, et bien puissant, c'était pour sa politique.

Mais hâtons-nous d'arriver au siècle des boudoirs, des petits soupers, au siècle de la galanterie, partant des parfums, des poudres, des *cosmétiques*. « Pendant la Renaissance, dit M. Reveil, le sceptre de la parfumerie est tenu par les artistes italiens, amenés par François Ier et par Catherine de Médicis; cette époque peut être comparée à celle de Martial, pour l'abus qu'on fit des pâtes et des pommades, des gants parfumés et de tous les raffinements de l'art. Les historiens attestent que Diane de Poitiers, grâce aux *cosmétiques* dont elle faisait usage, conserva tous ses charmes jusqu'à un âge où ses rivales avaient renoncé à plaire. On prétend qu'elle tenait ses secrets de Paracelse. A côté de la châtelaine d'Anet brillaient la Marguerite des Marguerites et les héroïnes célébrées par Brantôme, qui demandaient à la *cosmétique* italienne toutes les ressources de son art. C'est à cette époque que furent publiés les ouvrages de Saigini, de Guet, de Dettezi, d'Isabelle Cortese, de Marinetto, sur les *cosmétiques*, et qui traitent tous de cet art d'une manière remarquable. Sous les Valois, l'usage des parfums alla jusqu'à l'abus; les pâtes, les pommades, le masque de Poppée, retrouvé par Henri III et ses mignons, amenèrent l'espèce de réaction qui se fit, pendant le règne suivant, contre les parfums et les *cosmétiques;* mais les pratiques de René le Florentin, les gants de la reine de Navarre et ceux de la belle Gabrielle contribuèrent à cette répulsion. Sous le huguenot, hardi soldat, qui se nomme Henri IV, vous pensez bien qu'on n'avait point le temps de songer à se barbouiller le corps de pommades, qui furent, pendant quelque temps, laissées dans la boutique des parfumeurs; mais la belle et coquette Anne d'Autriche, l'amoureuse de Buckingham, vient s'asseoir sur le trône de France, et, par elle, « les pâtes d'amandes, les crèmes qui servent à blanchir les mains et les épaules, » reprennent bientôt faveur. De la cour du Louvre, l'usage des *cosmétiques* passe à une autre cour voisine, celle de la rue Saint-Thomas, celle d'Arténice : une « chère » qui, quand elle recevait dans sa ruelle, était attifée, fardée, pommadée, et « c'est alors, dit l'auteur que nous venons de citer, que les noms les plus précieux et les plus recherchés, empruntés pour la plupart au vocabulaire de Tendre, furent employés pour désigner les *cosmétiques*. »

Ce temps dura peu; Louis XIV n'aimait pas les senteurs. Or, vous le savez, tout était subordonné, non-seulement à la volonté du roi-soleil, mais à ses goûts, à ses fantaisies. Bientôt tout le monde, en France, détesta ce que n'aimait pas Louis XIV.

Mais, avec la régence, dit M. O. Reveil, les parfums rentrèrent à la cour; c'est à cette époque que fut inventée la poudre à la maréchale, et que Jean Liébault publia des travaux importants sur la parfumerie (*Quatre livres de secrets de médecine et de la philosophie chimique*, Rouen, 1628). On usait de poudres, de fards et de pommades. Ninon de Lenclos gardait sa beauté jusqu'à soixante ans et plus. Un pharmacien de nos jours prétend avoir retrouvé le secret de la composition employée par la célèbre hétaïre, et débite, sous le nom de *Virgogène* de Ninon de Lenclos, un *cosmétique* destiné au « raffermissement immédiat des chairs. » Cagliostro vendait plus tard à la Dubarry une merveilleuse recette, qui la conserva jeune et belle jusqu'aux limites de la vieillesse. Le maréchal de Richelieu vivait ses dernières années dans une atmosphère odorante, que des soufflets lançaient dans ses appartements. » M. Claye assure que la maison Violet possède un des *cosmétiques* qui conservèrent le mieux la beauté de Mme de Pompadour; cette recette a été transmise à cette maison par les héritiers de Manon Foissy, femme de chambre de l'illustre marquise.

Après s'être un peu épurée, raffinée avec Marie-Antoinette, qui n'aimait que les parfums délicats, celui de la violette, par exemple, ou celui de la rose, ou bien encore celui de la frangipane, la *cosmétique* est, vous le devinez, bien délaissée durant la grande tourmente révolutionnaire. Un seul coiffeur était de mode alors, c'était le bourreau, et il y avait — car les Français savent rire de tout — la pommade de Sanson, comme l'habit à la guillotine.

Quand vient le Directoire, réaction; c'est un abus de pommades, de pâtes, d'huiles; on se serait cru revenu à la Régence, ou mieux au temps de Cléopâtre ou de Lesbie, dont on portait jusqu'au costume. Citons un fait, un seul, celui de Mme Tallien. Cette belle, cette vraie hétaïre, avait contracté l'habitude de prendre des bains préparés avec des fraises, des framboises. Après y être demeurée une heure, elle se faisait doucement frictionner avec une éponge ou du linge fin, imbibé de lait et de parfums. Lesbie, la coquette Lesbie, les « délices de Catulle, » ou Cléopâtre, les délices funestes d'Antoine, inventèrent-elles jamais mieux? Comme curiosité, donnons la célèbre recette de Mme Tallien. « Pour composer le bain de fraises, dit le bibliophile Jacob, prenez vingt livres de fraises; écrasez-les avec deux livres de framboises rouges, versez le tout dans une baignoire contenant la quantité d'eau nécessaire. » Ce bain donne à la peau de la douceur, du velouté, la colore d'un rose tendre, et lui laisse un délicieux parfum.

De nos jours, l'usage des parfums et des *cosmétiques* est général et poussé jusqu'à l'abus. Paris possède des magasins immenses : citons seulement, et en courant, ceux de Chardin-Hadancourt, de Demarson, de Gellé, de Lubin, de Pinaud, de Piver, de Violet; des usines d'une très-grande importance fonctionnent nuit et jour pour le compte de ces maisons et de quelques autres moins renommées. En résumé, Paris, d'après M. O. Reveil, produit 50 millions de *cosmétiques* par an. M. Constant James, lui, double ce chiffre déjà si imposant et le porte 100 millions.

Nous aurons terminé, non l'histoire complète, mais l'esquisse historique de la *cosmétique*, après les quelques lignes suivantes que nous empruntons au livre de M. Claye (les *Talismans de la beauté*, p. 22) : « Avant la Révolution, dit cet auteur, la parfumerie était soumise au régime des corporations. En 1190, Philippe-Auguste octroya aux parfumeurs des statuts, qui furent confirmés par le roi Jean le 20 décembre 1357, et par lettre royale de Henri III, le 27 juillet 1582, et qui régirent cette industrie jusqu'en 1636. Sous Colbert, qui donna une grande impulsion à l'industrie française, les parfumeurs ou parfumeurs-gantiers, comme on les appelait, obtinrent des lettres patentes enregistrées au parlement, qui prouvent combien les parfumeurs avaient acquis d'importance; leur confrérie était établie à la chapelle Sainte-Anne de l'église des Innocents; d'après les patentes, données le 20 juillet 1426 par Henri II, roi d'Angleterre, qui se qualifiait roi de France pendant les troubles qui marquèrent le règne de Charles VII, leurs armes, enregistrées à l'*Armorial général de France*, sont : *D'argent à trois gants de gueules, au chef d'azur chargé d'une cassolette antique d'or.* »

Nous n'avons parlé jusqu'ici—sauf quelques parenthèses — que des avantages, des faveurs qu'offre la *cosmétique* aux beautés fanées, décrépites, ou aux vraies beautés qui veulent ajouter aux dons de la nature d'autres grâces encore; mais l'art d'embellir a aussi ses disgrâces, ses dangers même. « Voyez, dit le bibliophile Jacob, cette beauté si radieuse; en dépit de l'âge qui lui commande la modestie, à force de soins et d'adresse, elle est parvenue à déguiser le déclin de ses charmes. Ils vous surprennent en vous éblouissant encore. Attendez! le prestige se dissipera bientôt; quelques années encore, et l'insensée payera cher cet hommage qu'elle a surpris, ces triomphes passagers qu'elle doit à l'ingénieux artifice de ses pinceaux. Voyez bien : ses traits se flétrissent et s'altèrent; les rides qu'elle voulait cacher s'étendent et se creusent; ses dents se corrompent et s'ébranlent; une salive épaisse, inondant sa bouche, force le passage que lui ferment en tremblotant des lèvres béantes; elle souffre cruellement; elle maudit ses imprudences, ses pratiques pernicieuses; mais il est trop tard; le mal a fait son lit; les remèdes seraient impuissants. »

— Hyg. Une question d'hygiène du plus grand intérêt ressort si naturellement de l'emploi et de l'abus des *cosmétiques*, que nous croyons utile d'entrer à ce sujet dans quelques développements.

Nous engageons donc vivement nos lectrices et nos lecteurs à nous suivre avec attention, et à méditer sérieusement ce grand problème d'hygiène que les analyses chimiques nous ont révélé.

La loi fait défense à tout pharmacien de livrer aucune substance vénéneuse sans ordonnance de médecin et sans y avoir accolé une étiquette rouge, signal d'alarme; mais cette sagesse de la loi n'atteint pas les parfumeurs qui, de leur propre autorité, débitent toutes sortes de substances toxiques, pourvu qu'ils les décorent d'un faux nom qui leur sert de passe-port et de certificat d'innocence, ou plutôt d'innocuité.

La loi punit aussi, non moins sagement, toute tromperie sur la nature et la qualité de la chose vendue; mais il paraît que les *cosmétiques* se sont d'eux-mêmes aussi mis hors cette loi, car on peut dire qu'ils la bravent effrontément et impunément. Pas de contrôle, donc pas de répression. Le premier empirique venu, avec un peu d'audace et beaucoup de réclames, a le droit d'empoisonner la société. Et la société, non défendue de ce côté, abandonnée aux charlatans, ne peut se protéger contre les insinuations de ces industriels malfaisants, faute d'avoir à la disposition de chacun de ses membres les appareils et les connaissances nécessaires pour analyser les *cosmétiques*.

Tous les *cosmétiques* sont parfumés, car le goût des odeurs est universellement répandu, quoique le degré d'impressionnabilité varie beaucoup suivant les individus. Tandis que chez les uns les parfums ne produisent pour ainsi dire aucun effet, chez les autres, au contraire, ils portent dans l'esprit une sorte d'atonie, jettent le corps dans l'alanguissement, et quelquefois, souvent même, ils éveillent les sens. Chez certaines personnes l'énervement est le résultat de leur abus. Ce que nous pouvons recommander, c'est d'éviter l'odeur d'amandes amères, autrement dit l'acide prussique, le plus terrible des poisons.

La peau n'est pas seulement une enveloppe protectrice de nos organes, elle est aussi un appareil chargé d'éliminer certaines substances et d'en absorber certaines autres, dans des proportions dont l'équilibre constitue la santé. C'est par les milliers de petites ouvertures

appelées *pores* que s'accomplit cette opération. Ainsi, dès que, par l'oblitération des pores, les fonctions perspiratoires de la peau sont entravées, toute l'économie s'en ressent.

Une anecdote à l'appui. Il y avait dans le quartier un chien-loup blanc et d'assez forte taille, appartenant à une vieille marchande de tabac. Ce chien était le plus hardi et le plus insigne larron qui se pût voir, malgré ses allures câlines et sa physionomie bon enfant. Il n'était pas une ménagère qui n'eût à se plaindre de ses rapts. Pris en flagrant délit de vol, plusieurs fois il avait été plongé dans les cuves d'un teinturier du voisinage. Pas de semaines qu'on ne lui changeât ainsi la couleur de sa robe au grand désespoir de sa maîtresse, mais lui semblait ne se soucier de rien. Un jour, des peintres en bâtiment dont il avait happé le déjeuner le saisirent, le tondirent et le badigeonnèrent avec du bitume... Nous ne raconterons pas l'émotion de la marchande de tabac, qui usa inutilement 1 kilogr. de savon pour le débarrasser de ce maquillage d'un nouveau genre, après avoir employé à frotter le pauvre animal tous les sacs de papier que contenait le magasin. Le lendemain matin le chien était mort. La peau ne communiquant plus avec l'atmosphère par suite de l'occlusion des pores, il en était résulté une asphyxie.

Les *cosmétiques* sont inconnus des chiens; mais ils produisent, chez les femmes qui les emploient, un effet analogue à celui du bitume : ils suppriment ou gênent la respiration cutanée.

Les teintures ne sont pas moins funestes. Un jour César-Auguste surprit sa fille se faisant teindre les cheveux. « Que préfères-tu, être blanche ou chauve? lui dit-il. — Blanche, répondit-elle. — Pourquoi alors employer les moyens qui te rendront bientôt chauve? »

Mlle Mars, elle aussi, se teignait les cheveux pour paraître toujours jeune, lorsqu'une dernière application détermina, sans causes explicables, de tels désordres cérébraux qu'elle succomba en une nuit.

Nous croyons inutile de multiplier les citations; mais on peut être certain que toutes les eaux de teinture pour les cheveux contiennent soit du mercure, soit de l'argent, soit du plomb, du plomb surtout. N'ajoutez donc aucune créance aux prospectus et aux réclames qui voudraient vous convaincre de l'innocuité des produits qu'ils vantent. Voici un spécimen de prospectus : « Composée exclusivement du suc de certaines plantes que les brises du Levant ont amoureusement caressées, notre EAU pénètre spontanément le cheveu, en même temps que, par une mutuelle affinité, le cheveu se l'assimile. De là une transmutation immédiate. Aussi la vogue extraordinaire et si méritée, etc., etc... » Ici, l'impudence et l'ignorance se prêtent secours. Outre qu'il ne se trouve dans cette *eau* aucun suc d'aucune plante, la nature cornée du cheveu s'opposerait, dans tous les cas, à une pénétration quelconque. Il faut donc, pour que la coloration ait lieu, que la substance tinctoriale pénètre avant tout le cuir chevelu; et le cerveau est si près, et l'agent vénéneux trouve tant de milliers de petites ouvertures pour s'insinuer à travers la boîte osseuse, que les cas d'empoisonnement, voire de folie, deviennent de moins en moins rares.

Si l'âge n'apportait en nous d'autre changement que la décoloration de la chevelure, on comprendrait jusqu'à un certain point la manie de la teinture. Mais, dans notre physionomie, tout est solidaire : la chevelure noire ne rend pas au regard la vivacité qu'il avait dans la jeunesse, à la voix son timbre sonore, au sourire son charme sympathique. On vieillit tout d'une pièce.

Archidamus disait à un ambassadeur qui se présentait à lui les cheveux teints : « Que peux-tu dire de vrai, toi qui portes le mensonge sur ta tête? »

Chez les hommes cette coquetterie est profondément ridicule, mais elle est rarement aussi risible que le fait suivant, auquel donnèrent lieu les propriétés bien connues de la *pommade de la comtesse*. Au siècle dernier, alors qu'il était de mode d'aller assister à la toilette des dames, un jeune élégant pénètre dans la chambre réservée à cet usage. La maîtresse du logis était absente, mais tout son arsenal était étalé sur la toilette attendant le moment de servir. Le gandin, qui s'y connaissait, car à cette époque les hommes ne se fardaient pas moins que les femmes, jette sur ces divers produits un œil expérimenté, flaire les parfums, regarde le nom du fabricant et approuve ou blâme de la tête, selon que le choix lui paraît plus ou moins heureux. Mais admirer ne lui suffit pas; il se laisse tenter par une pommade de la pâte la plus ferme et la plus rose, il y trempe son ongle, et étend complaisamment sur ses lèvres ce vernis qui doit leur donner plus de fraîcheur et plus d'éclat. Tandis qu'il est occupé à se contempler et à juger de l'effet de son opération, la maîtresse du logis entre et le surprend dans cette posture. Confus, il se lève et veut balbutier quelques excuses; mais, ô merveille! ses lèvres se sont rétrécies sous l'influence de cette pommade fatale; il veut en vain parler, ses lèvres obstinées refusent de s'ouvrir; la dame, étonnée, jette un coup d'œil sur sa toilette, devine aussitôt la cause de ce mutisme et part d'un immense éclat de rire, tandis que l'indiscret attrapé s'enfuit et court encore.

Ceci n'est que gai; mais l'usage des *cosmétiques* a des inconvénients très-sérieux, sur lesquels nous voulons, avant tout, arrêter l'attention de nos lecteurs.

Le mal que fait la *cosmétique*, ou mieux que font certains *cosmétiques*, est si général et si grand, que sur de nombreux rapports présentés à l'Académie de médecine par plusieurs de ses membres, et donnant une longue et douloureuse liste d'empoisonnements, ce corps savant dut prendre en main la cause de la santé publique. Après des débats longs et curieux par leurs révélations et se fondant sur ceci : que la vente des poisons est interdite même à un pharmacien, l'Académie proposa à l'administration « de faire visiter de temps en temps les laboratoires et les magasins des parfumeurs, par les écoles de pharmacie ou par les conseils d'hygiène, à l'effet de prélever des échantillons des *cosmétiques* et de les soumettre à l'analyse. » Il nous semble que cette décision était fort sensée et juste. Le ministre n'en jugea pas ainsi, et fit répondre « que ces moyens préventifs ne tendraient qu'à multiplier les occasions d'intervention dans les affaires privées, et que c'était là une tendance à laquelle l'administration ne saurait adhérer. »

Nous voici arrivé au terme de notre article sur les *cosmétiques;* mais notre travail n'est pas et ne pouvait pas être sans lacune. Nous avons dû nous limiter; nous avons dû, non sans regret, renoncer, par exemple, à aller respirer l'atmosphère embaumée des harems de Téhéran où brûle encore la cassolette des palais de Suze et de Babylone, à apprendre des musulmans les secrets de leur toilette qu'ont cherché à deviner les commentateurs du Coran, à demander aux derviches un peu de cette pâte épilatoire et des *cosmétiques* dont ils ont le monopole, et qui tous les vendredis sont appliqués sur le corps du croyant pour le purifier. Beaucoup d'omissions volontaires ont été faites encore; mais plusieurs seront réparées aux mots spéciaux FARD, FRANGIPANE, POUDRE, PÂTE, SAVON, VINAIGRE, etc., etc.

Donnons en terminant, sinon une bibliographie complète, au moins la liste des ouvrages les plus importants sur la matière : Albertus Magnus, *Secreta mulierum* [s. a. (vers 1480), in-4o goth.]; André Le Fournier, la *Décoration d'humaine nature et aornement des dames, composé et extrait des très-excellents docteurs et plus experts médecins, tant anciens que modernes* (Paris, Pierre Leber, 1530, pet. in-8o goth.); Luigini, *Il libro della bella* (Venezia, 1554, in-12); *Secreti delle donne* (Fiorenza, 1573, in-8o); Jean Liébaut, *Trois livres de l'embellissement et ornement du corps humain*, traduit du latin de J. Liébaut (Paris, 1582, in-8o); Louis Guyon, le *Miroir de la beaute et de la santé corporelle* (Lyon, 1623 et 1643, 2 vol. in-8o); Bodeau de Somaise, le *Secret d'être toujours belle* (Paris, Billaine, 1666, in-12); De Blegny, *Secrets concernant la beauté et la santé, pour la guérison de toutes les maladies*, tirés des *Mémoires* du chevalier Digby et de divers auteurs célèbres (La Haye, 1700, 2 vol. in-8o); Ant. Le Camus, *Abdeker*, ou l'*Art de conserver la beauté*, suivi de la *Bibliothèque de la toilette des dames*, avec observations, plusieurs secrets et recettes curieuses et instructives; l'an de l'hégire 1168 (Paris, 1748, 4 vol. in-12); Marie de Saint-Ursin, l'*Ami des femmes* ou *Lettres d'un médecin*, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé, et la nécessité de l'usage des bains, en conservant leur costume actuel, suivi d'un *Appendice* contenant des recettes *cosmétiques* et curatives (Paris, 1805, in-8o, fig., 2e édit., corrigée et très-augmentée); *Toilette des dames*, ou *Encyclopédie de la beauté*, par A. C. D. S. A. [Paris, s. d. (1810), 2 vol. in-12]; Elise Voïart, *Lettres sur la toilette des dames* (Paris, 1822, in-12, fig.); J. M. Mossé, l'*Art de conserver et d'augmenter la beauté, de corriger et déguiser les imperfections de la nature*, par l'Ami (Paris, 1822, in-12); H. Raisson, *Nouveau manuel du cosmétique*, ou l'*Art de s'embellir et de remédier à tous les accidents capables d'altérer la beauté et la pureté des formes chez les deux sexes* (Paris, 1838, in-18, fig.); les *Secrets de nos pères*, recueillis par le bibliophile Jacob; l'*Art de conserver la beauté* (Paris, Adolphe Delahays, 1858); *Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et cosmétiques d'une Parisienne au* XIX *siècle*, par le docteur Constantin James (Paris, Hachette, 1865); *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques*, par S. Piesse de Londres, traduit par O. Reveil (Paris, Baillière, 1865).

Cosmétiques (TRAITÉ DES), ouvrage grec de Criton, médecin célèbre du temps de Trajan. Cet ouvrage ne nous est pas parvenu; mais on en connaît le contenu par Galien. Ce traité était divisé en quatre livres; l'auteur avait fait usage des écrits d'Archigène, de la reine Cléopâtre et d'Héraclide de Tarente. Dans le premier livre, il s'occupait des cheveux, de leur conservation, de leur teinture en rouge (couleur en vogue à Rome), des moyens de rendre la peau douce, de conserver l'haleine pure, etc. Dans le second livre, consacré à la propreté du corps, il dissertait sur les bains, les parfums, et donnait la recette pour composer toute sorte d'odeurs. Ce chapitre intéresserait beaucoup le chimiste moderne. Le troisième livre traitait des taches de rousseur et des boutons de chaleur; et le quatrième, de différentes maladies qui détruisent la beauté, et qui sont le châtiment inévitable du vice, peut-on ajouter.

Cosmétiques (LES), poëme composé par Ovide l'an 4 av. J.-C. Nous ne possédons qu'un court fragment de ce poëme, 250 vers environ, qui semblent une contre-partie anticipée des philippiques de M. Dupin contre le luxe des femmes. Ovide, qui dit tout ce qu'il veut en vers et qui le dit toujours comme il veut, même quand ce qu'il dit n'en vaut pas la peine, Ovide, qui se joue de toutes les difficultés avec tant de prestesse, Ovide, ce spirituel chantre du plaisir, cet épicurien séduisant, s'est amusé à traiter en vers le chapitre *parfumerie* du code de la coquetterie. Dans le morceau qui nous est parvenu, l'auteur de l'*Art d'aimer* fait entrer dans ses vers, comme dans un jeu de patience, la recette de toutes les pommades. Deux réflexions, l'une charmante, l'autre légèrement impie pour un païen, relèvent la monotonie de ce manuel du coiffeur. « Jeunes filles, dit l'auteur, la figure est déjà attrayante quand on a un bon caractère. » Puis, un peu plus loin : « Prenez de l'encens pour votre toilette, les dieux ne doivent pas tout accaparer. »

Ovide apparaît tout entier dans ce petit poëme. Vers faciles, élégants, ingénieux, parfois d'un goût douteux, mais toujours pleins de charme, malgré l'aridité du sujet, telle est l'impression qui reste de la lecture des *Cosmétiques*.

Citons quelques passages : « Apprenez, jeunes femmes, quels sont les soins qui embellissent le visage, et par quels moyens vous pouvez conserver votre beauté. La culture fait payer ses soins au sol infécond en le forçant à produire les dons de Cérès; elle détruit les ronces piquantes. La culture adoucit l'âpreté des fruits, et l'arbre greffé adopte ceux dont elle l'enrichit. L'art embellit tout : les superbes lambris se couvrent de dorures; la terre disparaît sous le marbre dont on la couvre. La pourpre tyrienne est plongée plus d'une fois dans l'airain des chaudières, et l'ivoire de l'Inde est scié en morceaux pour satisfaire aux raffinements du luxe... » Et plus loin : « Mêlez de l'encens avec du nitre qui enlève les bourgeons de la peau, et employez quatre onces de chacun à poids égal. Ajoutez-y un morceau de gomme arrachée à l'écorce des arbres, mais plus léger d'un quart, et la grosseur d'un dé de myrrhe grasse. Après avoir broyé le tout, passez-le au tamis, et délayez cette poudre en y versant du miel. Il y a des femmes qui se sont bien trouvées d'ajouter du fenouil à la myrrhe odorante : neuf scrupules de myrrhe en exigent cinq de fenouil. Joignez-y une poignée de roses sèches, du sel ammoniac et de l'encens mâle; versez-y une infusion d'orge, et que le poids du sel et de l'encens égale celui des roses. Très-peu de temps suffira pour que, frotté de ce *cosmétique*, votre visage brille du coloris le plus agréable. »

COSMÉTOLOGIE s. f. (ko-smé-to-lo-jî — du gr. *kosmeô*, je pare; *logos*, discours). Didact. Partie de l'hygiène relative aux soins de propreté.

COSMÈZE s. m. (ko-smè-ze — du gr. *kosmeô*, j'orne). Entom. Genre de coléoptères serricornes, comprenant cinq espèces brésiliennes.

COSMIBUÈNE s. f. (ko-smi-buè-ne). Bot. Syn. de HIRTELLE.

COSMIE s. f. (ko-smî — du gr. *kosmios*, orné). Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, comprenant neuf espèces européennes.

— Bot. Syn. de CALANDRINIE, genre de portulacées.

COSMIMÉTRIE s. f. (kos-mi-mé-trî). Syn. de COSMOMÉTRIE.

COSMINE s. f. (ko-smi-ne — du gr. *kosmios*, orné). Entom. Genre de diptères, de la famille des calyptérées, et de la tribu des muscides, comprenant trois espèces.

COSMIQUE adj. (ko-smi-ke — du gr. *kosmos*, monde). Didact. Qui a rapport au monde, à l'univers, à l'ordre général : *Les espaces* COSMIQUES. *Matière* COSMIQUE. *La plus savante philosophie ne va que jusqu'à concevoir l'âme et le corps, l'esprit et la matière, comme deux manières d'être de la substance* COSMIQUE. (Proudh.)

— Philos. *Musique cosmique*, S'est dit, dans la philosophie pythagoricienne, des harmonies répandues dans toute la nature, et qui règnent dans l'atmosphère de chaque planète.

— Astr. *Lever*, *coucher cosmique*, Se dit du lever et du coucher des astres, lorsqu'ils s'effectuent en même temps que ceux du soleil.

COSMIQUEMENT adv. (ko-smi-ke-man — rad. *cosmique*). D'une manière cosmique : *Une étoile se lève* COSMIQUEMENT *lorsqu'elle se lève avec le soleil.*

COSMISOME s. m. (ko-smi-so-me — du gr. *kosmos*, ornement; *sôma*, corps). Entom. Genre de coléoptères longicornes, comprenant une vingtaine d'espèces américaines : *Les* COSMISOMES *sont rouges; leurs élytres sont brillants, bleus, verts, dorés ou noirs.* (Chevrolat.)

COSMOCÈRE s. m. (ko-smo-sère — du gr. *kosmos*, ornement; *keras*, corne). Entom. Genre de coléoptères longicornes, comprenant une seule espèce qui appartient au Brésil.

COSMOCRATE s. m. (ko-smo-kra-te — du gr. *kosmos*, monde; *kratos*, puissance). Néol. Partisan de la monarchie universelle.

COSMOCRATIE s. m. (ko-smo-kra-sî — du gr. *kosmos*, monde; *kratos*, puissance). Néol. Monarchie universelle : *L'Europe s'est soulevée deux fois contre la* COSMOCRATIE *continentale; la* COSMOCRATIE *maritime est tolérée.* (A. Karr.)

COSMOCRATIQUE adj. (ko-smo-kra-ti-ke — rad. *cosmocratie*). Néol. Qui a rapport à la cosmocratie ou monarchie universelle : *Aspirations* COSMOCRATIQUES.

COSMOGÉNIE s. f. (ko-smo-jé-nî — du gr. *kosmos*, monde; *genos*, naissance). Didact. Formation de l'univers.

COSMOGÉNIQUE s. f. (ko-smo-jé-ni-ke — rad. *cosmogénie*). Didact. Qui a rapport à la cosmogénie ou formation de l'univers : *Principes* COSMOGÉNIQUES.

COSMOGONE s. m. (ko-smo-go-ne — rad. *cosmogonie*). Celui qui s'occupe de cosmogonie, qui étudie la cosmogonie : *Comment tant de* COSMOGONES *qui veulent nous instruire sur l'unité de l'univers n'ont-ils rien soupçonné de cet heureux événement, de cette successivité des créations?* (Fourier.) ‖ Peu usité.

COSMOGONIE s. f. (ko-smo-go-nî — gr. *kosmogonia;* de *kosmos*, monde; *gonos*, génération). Didact. Théorie de la création du monde : *Les* COSMOGONIES *de l'Orient et de l'Inde admettent un déluge à l'origine du monde.* (Virey.) *On regarde généralement la thèse de la génération spontanée comme favorable à la* COSMOGONIE *dite matérialiste.* (C. Renouvier.) *La* COSMOGONIE *des Phéniciens débute par le chaos.* (Lamenn.) *L'optimisme est commun à toutes les* COSMOGONIES *religieuses.* (Proudh.)

— **Syn. Cosmogonie, cosmographie, cosmologie.** Ces trois mots se rapportent à la science du monde; mais la *cosmogonie* s'occupe de la manière dont le monde a pu être formé, elle est éminemment conjecturale; la *cosmographie* décrit le monde tel qu'il est, elle embrasse dans son ensemble les vues générales de l'astronomie et de la géographie; la *cosmologie* cherche à déduire des faits les lois générales qui peuvent rendre compte de tout ce qui existe, elle est essentiellement spéculative.

— **Encycl.** I. COSMOGONIES DES RELIGIONS DITES PAÏENNES. L'origine du monde, des astres qui brillent au firmament, de la terre, des êtres vivants qui en couvrent la surface et s'y reproduisent sans cesse, est sans contredit le plus grand problème qui puisse occuper l'esprit humain. De bonne heure, les religions ont imaginé et indiqué une solution de ce problème, ce qui n'a rien d'étonnant; car, ayant pour but de faire connaître à l'homme son rôle sur la terre, ses devoirs envers les êtres supérieurs dont on supposait l'existence, elles durent nécessairement déterminer quelle avait été l'origine et quelle serait la fin de notre espèce, et par suite celle des autres créatures.

— *Cosmogonie indienne.* Le brahmanisme nous offre deux *cosmogonies :* l'une qui se trouve dans le *Rig-Véda*, et remonte à l'époque primitive de la religion indoue, l'autre qui sert d'introduction au *Manava-Dharma-Sastra*, ou code de Manou. Voici d'abord la *cosmogonie* du *Rig-Véda* : « Il n'y avait ni être ni non-être, ni éther ni cette tente du ciel; rien d'enveloppant ni d'enveloppé. Il n'y avait ni mort ni immortalité; rien ne séparait la nuit obscure du jour lumineux. Mais *celui-là*, *lui*, respirait seul, seul avec *elle* dont il soutient la vie dans son sein. Autre que lui, rien n'existait qui depuis ait existé. Les ténèbres le couvraient, semblable à un océan que rien n'éclaire. Cet univers était indistinct, comme les fluides mêlés dans les eaux; mais cette masse, qui était couverte d'une croûte, fut à la fin organisée par le pouvoir de la contemplation. Le premier désir fut formé dans son intelligence; et il devint la semence productive originaire... Cette semence productive devint *providence* ou *âmes sensibles*, et *matière* ou *éléments; elle* qui est soutenue par *lui* dans son sein fut la partie inférieure; et *lui*, qui observe, fut la partie supérieure. Qui connaît exactement, et qui pourra affirmer dans ce monde, d'où et comment cette création a eu lieu? Les dieux sont postérieurs à cette production du monde. » Que voyons-nous dans cette *cosmogonie?* Un premier principe dans lequel se trouve une dualité primitive, *lui* et *elle*. Ce premier principe possède l'intelligence, de l'intelligence naît le désir, et du désir procède la semence créatrice, qui devient toutes choses.

Dans un autre récit védique, la création nous est présentée comme un vaste sacrifice, dans lequel la divinité s'immole elle-même pour donner naissance au monde. « Cette victime était liée avec des liens de chaque côté et étendue par les efforts de cent un dieux, qui lièrent, façonnèrent et placèrent la chaîne et la trame. Le premier mâle étendit et enroula cette toile et la déploya dans le monde et dans le ciel... Quelle était la dimension de cette victime que tous les dieux sacrifièrent? Quelle était sa forme? Quel était le motif, la mesure, l'oblation, la prière?... Tous les élé-